REPUBLIQUE LAIQUE ET CONTRAT SOCIAL

Avec le passage en force du projet de loi sur les retraites, que le peuple refuse, la question de la souveraineté populaire se pose socialement et institutionnellement. Cette souveraineté n'existe que si la liberté de conscience est pleinement respectée dans notre pays car elle est le gage de la citoyenneté au travers de la liberté d'expression, comme le montre la lutte pour l'émancipation du peuple Iranien. Or, avec le traité de Lisbonne de 2007, l'Union européenne a accordé le prosélytisme du marché et l'intégrisme religieux pour fonder une société « multiculturelle » : la solidarité communautaire privée, dictée par l'adhésion à des normes patriarcales et religieuses, se substitue à la solidarité laïque et sociale. Le «néolibéralisme-religieux» menace économiquement et culturellement nos libertés fondamentales. Comment lutter contre cette emprise et organiser le renouveau de la souveraineté populaire vers une République laïque et sociale?

Venez en discuter le samedi 22 et dimanche 23 avril 2023

INTERVENANTS: C. GUITTARD, D. IDADJI, A. BELLON, AC. ROBERT, F. BERGEAUD BLACKLER, M. DESSENNE, Y. CHOUKRY, JM. TOULOUSE, J. COTTA, S. TLILLI, P. HEMET, C. COUTEL, R. GOUBERT, M. TAGZOUT, S. FIORINO.

INSCRIPTION ET PROGRAMME : rsociallaique@gmail.com